

LA CHRONIQUE D'ALEX VIZOREK

Promo sur les politiques !



Chers Lecteurs du Soir, Nous voilà à une semaine de la méga-élection, méga-décisive et méga-indécise mais qui ne va méga-rien changé puisqu'on est une nation méga-centriste méga-consensuelle. Et c'est méga-bien ainsi.

Cela dit, je suis bien conscient que pour les hommes et les femmes politiques qui s'impliquent dans cette échéance, elle est importante. C'est comme dans Ocean's Eleven, tout le temps de la préparation du casse, on s'attache aux personnages qui préparent avec minutie le jour-J. Oups, je ne viendrais pas d'assimiler

nos futurs dirigeants à des bricoleurs ? Pur hasard de la comparaison.

De mon côté, je ne sais pas encore pour qui je vais voter, ou contre qui. Pour m'aiguiller sur le difficile chemin qui me mènera vers ma croix dans l'isoloir, j'ai fait tous les tests proposés, histoire de ne pas choisir uniquement la fille la plus jolie sur l'affiche.

Bref, j'ai fait tous les tests électoraux, et quand je regarde toutes les couleurs pour lesquelles je pourrais voter, je me retrouve face au drapeau arc-en-ciel de la communauté homosexuelle... une tendance que je respecte mais à laquelle je n'adhère pas directement comme le paragraphe ci-dessus vous le laisse supposer.

Qu'importe, mercredi soir je décide, par amour des bons produits et par besoin de tester ma popularité, d'aller faire le marché. Mais quelle

erreur, NE JAMAIS FAIRE LE MARCHÉ A UNE SEMAINE D'UN SCRUTIN ! C'est là que j'en viens à une analyse pointue : plus les élections approchent, plus les candidats exercent une influence sur l'économie d'un marché.

Et ce, pour plusieurs raisons :
- Entre la salade et le poulet rôti, on n'a pas directement envie de connaître l'avis sur les pensions de quelqu'un à qui on a d'ailleurs rien demandé. Donc, on accélère, tête baissée et on a moins de chance de se laisser tenter par d'autres produits.

- Si en arrivant au poulet, il y a la file et qu'on sent la menace d'un débat potentiel sur la majorité sortante, on se décide rapidement pour un repas végétarien.

- Conséquence évidente des points 1 et 2, la semaine d'après on ira au supermarché, lieu de consommation moins fréquenté par les sangues de la bonne parole.

- Pour les maraîchers, il est important de ne pas accepter d'affiche, même par sympathie, des tracts de l'un ou de l'autre : un vendeur de légumes bio, affichant au-dessus des panais, la tête de quelqu'un de droite ou d'extrême droite perdrait ses clients Ecolo et PS-bobo. C'est pour la même raison qu'inversement on voit très peu d'affiches d'Olivier Deleuze ou de Marie Arena sur les devantures de concessionnaires Jaguar.

En conclusion, je suis persuadé qu'il y aura un gros manque à gagner sur les marchés jusqu'au 25 mai... Alors Mesdames et Messieurs les candidats, si dans votre programme vous défendez le commerce de proximité, démontrez-le et abstenez-vous...

Bien à vous,
Alex Vizorek
PS : rassurez-vous, sur le marché, personne ne m'a reconnu !

« Evaluons le bien-être collectif »

VALEURS L'économie pourrait aussi jauger le bonheur

- Le PIB évalue la qualité de la croissance économique.
- Mais qu'en est-il du bien-être de la population ?
- Laure Malchair plaide pour l'ajouter à l'évaluation.

ENTRETIEN

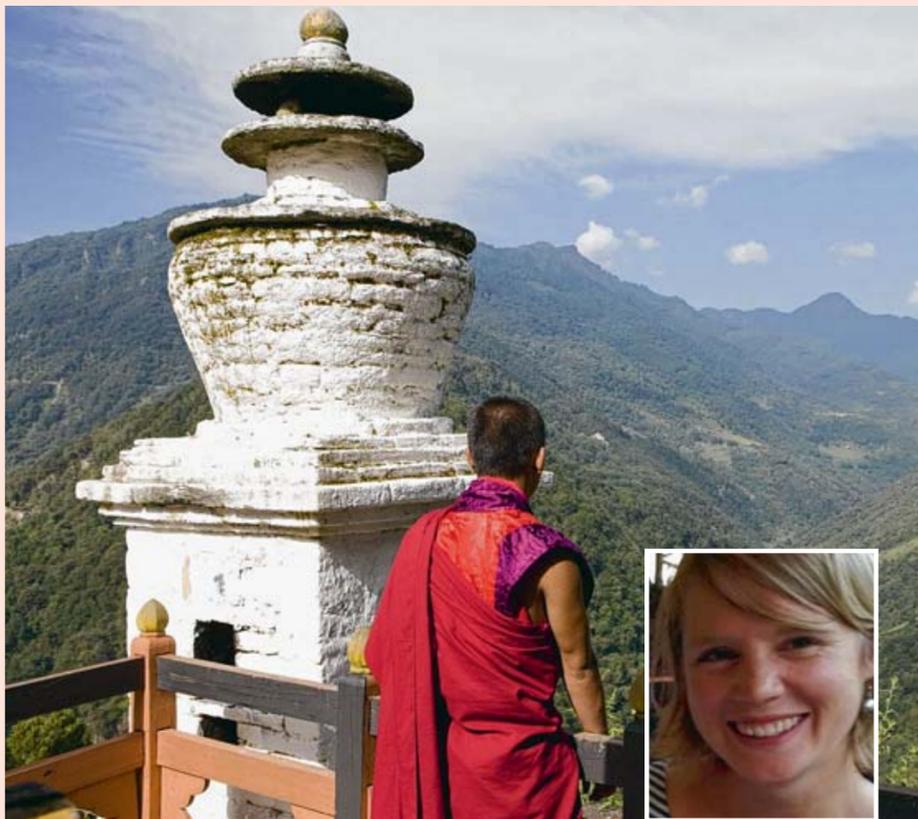
Alors que la Région wallonne est sur le point de lancer trois de ses cinq indicateurs complémentaires au PIB, Laure Malchair, chargée de projets à la commission Justice et Paix, publie « *Et si l'économie nous parlait du bonheur ? Des indicateurs de prospérité citoyens* ». Un plaidoyer de Laure pour la mise en place de nouvelles méthodes d'évaluation du bien-être collectif.

Vous êtes chargée de projets auprès de Justice et Paix, une organisation d'éducation permanente qui fonde son action sur la promotion des droits humains et de la justice. Quels sont les constats qui vous amènent à vous pencher sur la relation entre « économie et bonheur » ?

La réflexion autour de la place accordée au produit intérieur brut (PIB) n'est pas nouvelle. Mais nous faisons face à des enjeux de plus en plus complexes et la contradiction dans les messages véhiculés devient de plus en plus grande. On nous dit que notre modèle économique nous mène droit dans le mur et que l'argent ne fait pas le bonheur. Pourtant, le seul moyen officiel d'évaluation du niveau de vie des populations reste la mesure de la croissance économique par le PIB. Une croissance, mise à toutes les sauces, qui serait la solution à tous nos problèmes. Qu'ils soient sociaux, économiques ou environnementaux.

Vous remettez donc en cause le PIB...

Le PIB est un instrument statistique efficace, robuste et utile. C'est une des raisons pour lesquelles on a du mal à voir au-delà. Mais il n'évalue pas la « qualité de la croissance » ni la répartition de celle-ci. Il est temps d'utiliser cet outil à bon escient. À savoir, comme un élément central de la



Et si on tenait compte du bonheur dans le PIB ? Au Bhoutan, où il permet d'évaluer l'action des responsables politiques. © BELGA.

Laure Malchair. © D.R.

comptabilité nationale et non pas comme une mesure du bien-être.

Aller au-delà du PIB, d'accord, mais dans quelle direction ?

Il y a de nombreux facteurs qui contribuent au bien-être et c'est sur ces paramètres qu'on peut se concentrer. Notre boussole est exclusivement orientée sur le PIB. L'idée est la suivante : changeons de cap, complétons l'analyse de la croissance économique et portons notre attention sur ce qui « compte vraiment » pour les gens.

C'est-à-dire ?

Leur bien-être et par extension leur bonheur. Je plaide pour qu'on tienne compte d'autres indicateurs, liés à la santé, à l'éducation et à l'impact environnemental. Fournir des balises complémentaires pour appréhender les différents paramètres de nos vies. D'autant plus qu'une grande partie de ces données est déjà disponible. Par exemple : le taux d'alphabetisation, la distance à parcourir pour aller chez le médecin le plus proche...

Mais comment mesurer le bien-être collectif ?

On ne peut pas tout mesurer, c'est un fait. Mais l'intérêt de développer des indicateurs de prospérité, mesurables et objectifs, est réel : cela permet d'engager les pouvoirs publics à prendre en compte ces données pour orienter leurs décisions. Et dans un second temps, cela donne aux électeurs l'occasion de les juger en fonction de cette grille d'analyse. Beaucoup plus proche de leur quotidien que la « simple » évaluation de la croissance.

Est-ce que la mise en place de tels indicateurs peut réellement constituer un levier de changement ?

Le citoyen est le levier du changement. Dans un système économique déconnecté de la réalité, il est important que les gens en prennent conscience. C'est une façon de rapprocher le politique de leurs préoccupations quotidiennes. Il y a un véritable enjeu démocratique et la nécessité de lutter contre un sentiment d'impuissance grandissant. Et c'est pourquoi je plaide aussi pour que la ques-

J'entends souvent qu'on ne peut pas faire face au pouvoir des multinationales et des banques, que le pouvoir politique n'a plus la main sur le monde économique. Mais se résigner et ne pas agir, c'est ce qu'il y a de pire. Ces indicateurs complémentaires ne sont peut-être pas révolutionnaires, mais ils permettent de prendre en compte la complexité du monde réel. Je crois en la politique des petits pas, même à contre-courant. Dans le contexte actuel, il est fondamental de réfléchir à un projet de société. De savoir à quel monde nous rêvons.

D'où l'importance d'agir d'un point de vue local...

Oui, c'est peut-être là que l'enjeu démocratique est le plus grand. Mais cela ne doit pas empêcher une évaluation plus large de la situation. C'est d'ailleurs ce qu'il se passe en Belgique. La Région wallonne a décidé de se doter de cinq indicateurs complémentaires en 2013. Mais il existe aussi une

volonté d'agir au niveau fédéral, puisqu'en début d'année, un projet de loi est passé à la Chambre et au Sénat afin de munir la Belgique d'outils d'analyse supplémentaires.

Quel est l'objectif de votre livre ?

Au-delà de la volonté de dresser un état des lieux et de répertorier des exemples d'indicateurs mis en place à travers le monde (comme l'IDH - indicateur de développement humain des Nations Unies ou le BNB - bonheur national brut - au Bhoutan), mon propos est de créer un débat citoyen entraînant l'action politique. Aider à reprendre confiance en la capacité citoyenne d'agir. ■

Propos recueillis par
NELSON GARCIA SEQUEIRA

L'Economie du bonheur
LAURE MALCHAIR
Ed. Couleur Livres
106 pages.
12 euros



COMMUNE DE SAINT-LÉGER

Bureau des Recettes communales à Saint-Léger

LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE

dans la forêt communale de Saint-Léger en 3 lots :
Lot n°1 - Bois de Saint-Léger & Châtillon : 758 ha
Lot n°2 - Wacht, Trimétrichet : 91 ha
Lot n°3 - Haie de Han de Saint-Léger : 72 ha

À la requête du Conseil communal de la Commune de Saint-Léger, à la diligence de Monsieur le Bourgmestre ou de son délégué, soussigné et sous sa présidence, il sera procédé par Madame la Receveuse de Saint-Léger,

Le samedi 31 mai 2014 à 10h
au Complexe sportif de Saint-Léger
(rue du Stade, 1 à 6747 SAINT-LEGER)

à la location publique du droit précité pour un terme prenant cours le 1^{er} juillet 2014 et se terminant le 31 mai 2019, aux clauses et conditions du cahier des charges approuvé le 30 avril 2014 par Conseil communal de la Commune de Saint-Léger.

L'adjudication se fera par enchères. Si un lot n'est pas adjudiqué à l'issue de cette séance, le lot sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions, mais de gré à gré uniquement.

Tout lot non adjudiqué à l'issue de cette séance d'adjudication publique du droit de chasse par mise aux enchères des lots, sera remis en location par le Collège communal, aux mêmes clauses et conditions mais de gré à gré.

Le cahier des charges régissant cette location peut être consulté et obtenu à l'Administration communale (rue du Château 19 à 6747 Saint-Léger) sur simple demande par téléphone (063/23.92.94) ou par mail (commune.saint-leger@publilink.be), ce durant les jours ouvrables des bureaux.

Pour visiter le lot, s'adresser à l'agent des forêts M. Jean CRELOT par téléphone (063/22.35.19 ou 0477/78.11.32).

Par le Collège :
La Directrice générale, (s) C. ALAIME
Le Bourgmestre, (s) A. RONGVAUX

Cahier des charges à télécharger via le site internet www.saint-leger.be

SP20829680/MLR-E